

THOUVENEL ET LA QUESTION D'ORIENT

JEAN-PAUL BLED

(Paris-Sorbonne)

Antoine-Édouard Thouvenel appartient au cercle des grands commis du Second Empire. Né en 1818 à Verdun, il entre, après des études de droit, dans la carrière diplomatique en 1841. Il en gravit rapidement les échelons. Il commence comme attaché à l'ambassade de France à Bruxelles, puis, de 1845 à 1850, occupe plusieurs postes à l'ambassade de France à Athènes jusqu'à celui de ministre plénipotentiaire. Ces cinq années font déjà de lui un bon connaisseur de la question d'Orient. Il est ensuite nommé ministre plénipotentiaire à Munich auprès du roi de Bavière. Il reste dans cette fonction de novembre 1850 à février 1852. Enfin, en février 1852, il connaît une grande promotion, puisqu'il devient directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, ce qui fait de lui le numéro deux du ministère et, à ce titre, le premier collaborateur du ministre, alors Drouyn de Lhuys. C'est dans cette fonction qu'il suit le développement du volet diplomatique de la guerre de Crimée jusqu'en avril 1855 où il démissionne. Il manifeste ainsi son mécontentement d'avoir été tenu à l'écart d'informations par son ministre, alors que celui-ci représente la France à la conférence de Vienne et que lui-même assure l'intérim durant cette absence. Il est aussitôt nommé ambassadeur de France à Constantinople, un poste évidemment crucial dans ces années. C'est de ce poste qu'il suit la fin de la guerre de Crimée, le Congrès de Paris, puis le développement de la question des Principautés jusqu'à la double élection du prince Cuza.

Pour préparer cette communication, nous nous sommes appuyé notamment sur les deux livres de Louis Thouvenel, fils de Antoine-Édouard : *Pages de l'Histoire du Second Empire* (qui traite le dossier jusqu'au Congrès de Paris) et *Trois années de la Question d'Orient* (qui prend la suite, du Congrès de Paris à la double élection).

Sur la période antérieure au Congrès de Paris, on retiendra le jugement que Thouvenel porte sur le mouvement qui porte l'Autriche à se rapprocher de la France et de l'Angleterre. Ce rapprochement est consacré par le traité d'alliance du 2 décembre 1854, sans que l'Autriche se lie pour autant aux puissances maritimes par des engagements militaires. Il en résulte des interrogations et de l'irritation dans leurs rangs. Sans doute le jeu de la Prusse retient-il l'Autriche de s'engager plus avant.

Il n'empêche que Thouvenel exprime cette irritation à la veille des conférences de Vienne : « Nos alliés du 2 décembre 1854, relève-t-il le 31 mars 1855, sont à bout de leurs finesses. Il faut qu'ils articulent leur dernier mot. »¹ Malgré ces réserves et cette irritation, l'alliance autrichienne offre une alternative à la diplomatie française. C'est l'option défendue précisément par Drouyn de Lhuys. Elle est à l'origine de son départ au début de mois de mai 1855. Entre l'option anglaise, incarnant la ligne libérale, et l'option autrichienne, représentant l'orientation conservatrice, Napoléon III tranche en faveur de l'option anglaise. Le choix du comte Walewski, alors ambassadeur à Londres, pour remplacer Drouyn de Lhuys, est significatif de la victoire de cette ligne.

Le départ de Thouvenel n'a, semble-t-il, rien à voir avec ce différend. Pourtant, dans l'appréciation qu'il porte ensuite sur la question des Principautés pèse son souci de ne pas rompre le front des vainqueurs, avec Londres bien sûr, mais aussi avec Vienne. Cette inquiétude ressort bien quand la question est posée devant le Congrès. Si l'on voulait la poser, souligne Thouvenel, il fallait le préparer, en la discutant au préalable avec les Autrichiens et les Turcs. Sa réaction est identique quand la question italienne est soulevée dans la séance du 8 avril : « Fallait-il agiter ces redoutables questions, lorsqu'on n'est pas décidé pour les trancher ? En résumé, la paix me paraît maintenant grosse d'orages, et j'ai grand peur que les Sardes, qui ne nous ont servi à rien contre les Russes, ne nous entraînent, avant peu, à nous battre, pour eux, contre les Autrichiens ! »² Et d'affirmer sa crainte d'une « paix bâclée. »³

Face au développement de la question des Principautés, Thouvenel se montre très critique puisqu'elle a pour effet la rupture du front des vainqueurs ; sans doute une autre coalition pourrait-elle se former. Mais la Prusse et le Piémont-Sardaigne sont tenus par Thouvenel pour des quantités négligeables. Quant à la Russie, il ne fait pas fond sur elle. Ces choix risquent de condamner la France à l'isolement. Dès le 14 août 1856, il formule cette inquiétude : « Je crains que nous ne manoeuvrions de façon à nous trouver seuls au dernier moment ». Un an plus tard, sa critique est encore plus acérée : « la direction imprimée depuis deux ans à notre politique extérieure, si tant est qu'on puisse appeler ainsi l'absence de toute idée mûrie, de tout esprit de suite, de toute fermeté opportune, menace de devenir la calamité du règne ! »⁴ Thouvenel est particulièrement intéressé par l'hostilité de l'Autriche à l'union des Principautés. Il s'appuie ici sur les explications qu'il a reçues du baron Prokesch von Osten, son collègue autrichien à Constantinople. Déterminante est ici la crainte que l'unification des Roumains ne s'arrête aux frontières des Principautés : « Les Roumains trouveraient leur pays trop petit ; ils aspireraient à un

¹ Cité dans Louis Thouvenel, *Pages de l'Histoire du Second Empire*, Paris, 1897, p. 2 à 4.

² *Ibid.*, p. 287.

³ *Ibid.*, p. 249.

⁴ Cité dans Louis Thouvenel, *Trois années de la Question d'Orient*, Paris, 1909, p. 167.

État indépendant embrassant la Bukovine, la partie roumaine de la Transylvanie, le Banat, et ayant besoin des Balkans pour frontière.»⁵ D'autant que les Principautés risquent de devenir un client de la Russie : « Nous ne voulons de la Russie sous aucune forme, sur nos confins slaves du sud, explique Prokesch von Osten. C'est une question de vie ou de mort pour la moitié de notre empire, une de ces questions pour lesquelles on se bat pendant vingt ans.»⁶ Thouvenel n'est pas loin de partager ce point de vue, puisqu'il prédit : « Quoi qu'on fasse, si l'Autriche ne conquiert pas le premier rang dans la vallée du Danube, c'est la Russie qui le regagnera. »

Face à cette situation, Thouvenel commence par estimer qu'il n'y a rien de mieux à viser qu'une simple « amélioration du statu quo ». On est donc très loin des projets ambitieux de Napoléon III. Pendant toute l'année 1857, il donne libre cours à son pessimisme : « Que la question de l'Union des principautés soit perdue, écrit-il le 30 décembre 1857 au duc de Gramont, je n'en doute pas, et, dès l'année dernière, je vous avais fait part de mes tristes prévisions à ce sujet. » En revanche, sa clairvoyance n'est pas prise en défaut quand il établit un lien entre les questions danubienne et italienne. Ce lien, il le devine très tôt : « Je raisonne, bien entendu, explique-t-il, le 25 avril 1857, à Benedetti, dans l'hypothèse que notre politiquer est sans arrière-pensée, et que nous n'avons pas l'envie de régler, sur le Pô, les questions soulevées sur le Danube. S'il y a un dessous des cartes, je ne dis plus rien.»⁷ Le 8 décembre 1858, la marche des événements a précisé les enjeux : « Personne, prévoit Thouvenel, ne troublera l'Orient, si l'Orient a le bon esprit de ne pas mêler ses affaires à celles de l'Occident. On ne me l'a pas dit, mais je le devine, c'est de l'Italie qu'il s'agit. » Et de prévoir une solution de rechange : « Si l'Italie craque, il peut y avoir une compensation sur le Danube ». Ce n'est pas mal vu, puisque Napoléon III jouera plus tard avec cette idée d'un dédommagement pour l'Autriche dans les Principautés contre la cession de la Vénétie au royaume d'Italie.

Pour l'heure, cette option n'est pas d'actualité. La Convention du 19 août 1858 découvre des potentialités qu'on n'y avait pas vues ou plutôt que bien peu y avaient vues. Cette potentialité, c'est la double élection de Cuza en Moldavie et en Valachie. Victor Place, notre consul à Jassy, s'écrie enthousiaste : « C'est le triomphe le plus éclatant de la politique française. » Pour sa part, Thouvenel a une réaction en demi-teintes : « Je ne sais ce qu'il en sera, mais je ne me sens pas de larmes pour la défaite du vieux boyarisme.»⁸ Mais maintenant que la double élection est acquise, il anticipe sur l'avenir : « Pour moi, je persiste dans mes anciennes idées et je crois très sincèrement que la Moldavie et la Valachie seront un

⁵ *Ibid.*, p. 7.

⁶ *Ibid.*, p. 259.

⁷ *Ibid.*, p. 99.

⁸ *Ibid.*, p. 335.

embarras pour tout le monde, jusqu'au jour où l'on se décidera à les organiser sur la base sérieuse de l'union avec un prince étranger.»⁹

En conclusion, deux remarques s'imposent. Thouvenel appartient à cette catégorie de diplomates de haut rang qui ont accompagné la politique de Napoléon III dans les Principautés et qui l'ont servie sans l'approuver vraiment. Favorables à une diplomatie traditionnelle, ils se sentent mal à l'aise face à une diplomatie fondée sur le principe des nationalités. Ces réserves, ces réticences font d'autant mieux ressortir le rôle de Napoléon III. Le 25 novembre 1856, Benedetti écrivait à Thouvenel : « Le ministre, il y a quelques jours seulement, a tenté encore de faire fléchir la volonté de l'Empereur, qui nous a dicté toute notre conduite dans le débat, mais il l'a tenté en vain. L'Empereur veut que nous tenions bon, quelles que soient les chances et même les inconvénients. » Napoléon tient effectivement la barre et il la tient bien.

⁹ *Ibid.*, p. 337.